Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 056-215600693-20260321-2026_ADJ_10-DE

Département du Morbihan **Arrondissement de Lorient** **Commune de Groix**	**Séance du conseil municipal du 21 mars 2026**

Date de convocation : 17/03/2026

Date d'affichage de la convocation : 17/03/2026

Date d'affichage de la délibération : 23/03/2026

L'an deux mil vingt-six,
Le dix-neuf mai à onze heures,
Le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en séance publique, à la salle des fêtes, il s'est ouvert sous la présidence de Monsieur François MARGUET, doyen de l'assemblée.

Nombre de conseillers	
En exercice	19
Quorum	10
Présents	17
Représentés	2
Votants	19

Secrétaire de séance : Marine LE GOFF

Délibération n° : CM-2026-10

Objet : Election des adjoints

Matière : 5.1

Membres	Présent	Absent	Donne pouvoir à
Monsieur Erwan TONNERRE	X		
Monsieur Alain DELMOULY	X		
Madame Nathalie GOURONC	X		
Monsieur Yannick AUFFRAY	X		
Madame Stéphanie GOURRONC	X		
Monsieur Christophe CANTIN	X		
Madame Françoise ROPERHE	X		
Monsieur Nicolas BURLION	X		
Monsieur François MARGUET	X		
Madame Corinne LE BOUHELLEC	X		
Madame Gwendalyne LE DOUARAN	X		
Monsieur José-Luis TEIXEIRA		X	Gwendalyne LE DOUARAN
Madame Soazig LE MOULLAC	X		
Madame Marine LE GOFF	X		
Monsieur Laurent SARTRE	x		
Madame Marina CALLONNEC	X		
Monsieur Eric LE DREF	X		
Monsieur Victor DA SILVA		X	Marina CALLONNEC
Madame Camille MAUGEE	x		
Pour : 19 Contre : 0 Blanc : 1			

Délibération relative à l'élection des adjoints

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L 2122-7,
Vu la délibération du 21/03/2026 fixant le nombre d'adjoints à 5,

Considérant que le ou les adjoints sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal. Chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe,

Le Maire demande s'il y a des candidats,

Monsieur DELMOULY présente une liste composée de :
Monsieur Alain DELMOULY
Madame Nathalie GOURONC
Monsieur Yannick AUFFRAY
Madame Stéphanie GOURRONC
Monsieur Christophe CANTIN

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 056-215600693-20260321-2026_ADJ_10-DE

Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3e tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

1er tour de scrutin
Nombre de bulletins : 19
A déduite (bulletins blancs ou nuls) : 1
Nombre de suffrages exprimés : 18
Majorité absolue : 10

Ont obtenu la liste suivante
Monsieur DELMOULY 18

Les candidats ayant obtenu la majorité absolue ont été proclamés adjoints.

- Certifié exécutoire
- Compte tenu de :

Transmission en préfecture	Le 23/03/2026
Affichage et publication	Le 23/03/2026

Pour extrait conforme au registre des délibérations,

Fait et délibéré les jour, mois, et an susdits, à l'île de Groix

Le Maire, Erwan TONNERRE

Cachet de la Commune

MAIRIE DE GROIX
56 MORBIHAN